

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**de la Commune de SIROS**

Envoyé en préfecture le 04/09/2025  
Reçu en préfecture le 04/09/2025  
Publié le n°202501103  
ID : 064-216405258-20250901-2025\_01\_09\_3-DE

**Nombre de Membres**

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date Convocation : 25.08.2025 ajout point à l'ordre du jour le 28.08.2025

Convocation Affichée : 25.08.2025 et 28.08.2025

Le 1<sup>er</sup> septembre 2025, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Christophe PANDO, Maire.

**Présents :**

Mesdames Evelyne CERAVOLO, Mireille CHANGEAT, Virginie FERREIRA, Cécile QUIGNARD, Audrey MEDAN, Christine MANDERE.

Messieurs Alain CLOS, Benoît FLISS, Antoine FRANCISCO, Bruno HOUNIEU, Georges DISSARD, Christophe LACILLERIE, Jean LAHARGUE.

**Absents :**

**Secrétaire de séance** : Mireille CHANGEAT.

-----  
**3. Mise à disposition d'un agent communal à la commune d'Aussevielle**

Le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'accueil d'un agent employé par la commune d'Aussevielle au sein du service scolaire par l'intermédiaire d'une mise à disposition pour assurer la surveillance des enfants pendant le temps de sieste.

Après avoir entendu Le Maire dans ses explications complémentaires, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 14 voix POUR

**AUTORISE** la signature de la convention de mise à disposition figurant en annexe avec la commune d'Aussevielle.

**PRECISE** que les crédits correspondants sont prévus au budget de l'exercice.

Pour extrait certifié conforme  
A SIROS, le 04 Septembre 2025

Le Maire,  
Christophe PANDO

